

Bilan cahier de doléances implantation d'un parc éolien sur la commune de Darnieulles

46 personnes se sont exprimées à travers des témoignages riches, toujours posés et sans aucune dérive, pour la plupart très fournis, très réfléchis et référencés.

44 sont opposés au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune (soit 96%), une personne se dit indécise car pas assez informée et la position d'une personne n'est pas clairement déterminée à travers ses propos.

Il est à noter qu'aucune question technique n'est posée, seuls des positionnements individuels ou familiaux sont repris issus de réflexions et d'analyses personnelles avec parfois des références extérieures.

1^{er} constat très fort : ce cahier de doléances a permis de découvrir à quel point les personnes ne choisissent pas Darnieulles par hasard. Plus de la moitié d'entre elles soulignent la qualité de vie qui règne dans la commune, la tranquillité qu'ils y ont trouvée et les paysages qu'ils reconnaissent comme agréables. La crainte de l'arrivée d'un parc éolien passe par la perte de cette quiétude et la mort de cette identité.

Il est ensuite reproché dans presque la moitié des témoignages le quasi manque d'information du conseil municipal sur le projet. Cette discrétion a entraîné une suspicion, beaucoup d'interrogations et certains ont avancé un éventuel passage en force du projet sans concertation avec la population locale. Il est également souhaité dans des proportions significatives une consultation citoyenne, un référendum local, mais pour le moins une réunion publique.

Le 3^{ème} constat qui revient le plus fréquemment est la dénonciation des nuisances, tant sur le plan sonore que visuel ou autre. Et dans une proportion presque identique, les retombées sur l'équilibre écologique sont une réelle préoccupation avec une inquiétude pour la faune et la flore en y incluant une destruction de surface boisée pour l'implantation de certaines machines.

1/3 des témoignages soulignent une dévalorisation immobilière certaine et presque 1/4 trouvent l'emplacement des machines bien trop proches des habitations.

Les autres thèmes abordés sont les suivants :

- Des doutes sur l'absence de dangers sur la santé,
- Une pollution conséquente pour l'implantation (gros volume de béton...)
- Interrogation sur le recyclage des matériaux, du terrain, de son réel coût,
- Interrogation sur l'esprit réellement vert de l'éolien, un bilan carbone de construction pas si clair, le vent est gratuit mais pas l'énergie,
- L'implantation des éoliennes n'est-elle pas un piège financier pour la commune (abordé dans plus de 1/4 des témoignages),
- L'implantation exige une voirie spécifique, lourde (financière et infrastructurelle) avec des vecteurs de transport volumineux et des conséquences non anodines sur l'environnement,
- Obligation de se tenir aux restrictions dues au radar militaire et au Plan Climat Air Energie des Vosges Centrales.

En conclusion, il est rappelé par beaucoup la notion de responsabilité des élus dans le choix d'implantation d'un parc éolien.

